

5 mars 1967, Québec

Dîner-bénéfice de l'Union Nationale

L'Union Nationale est décidément un grand parti. Ce n'est pas étonnant puisqu'elle est, plus que jamais, le parti du peuple. Comme la semaine dernière à Montréal, vous avez voulu, à Québec, fracasser tous les records d'assistance. Vous avez fait de ce ralliement le plus gigantesque du genre qui se soit encore vu dans les annales politiques de notre capitale.

Votre mérite est d'autant plus grand que vous êtes venus ici non pas pour recevoir, mais pour donner, pour aider au financement de votre parti. Transposant dans notre contexte la si belle formule de John F. Kennedy, vous ne vous êtes pas demandé ce que le Québec pouvait faire pour vous, mais ce que vous pouviez faire pour le Québec.

Voilà bien la vraie grandeur. Je l'ai toujours dit: la grandeur ne saurait être nulle part si elle n'était d'abord dans le peuple, dans sa volonté de servir, dans son acharnement au travail, dans son ambition de construire un Québec toujours plus beau, plus uni et plus fort. Pendant que d'autres partis parlent de démocratiser leurs finances, vous de l'Union Nationale, vous agissez.

Pendant que d'autres font des thèses, vous faites des chèques. Et il n'y a dans cette opération rien de clandestin, rien de suspect, rien qui soit de nature à entraver la liberté du parti ou du gouvernement.

Ce n'est pas de l'argent qui vient de puissances occultes; c'est de l'argent qui vient du peuple, c'est-à-dire de milliers et de milliers de souscripteurs de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs de la population; de l'argent qui permettra à l'Union Nationale de rester au service du peuple, de n'avoir pas d'autre maître que le peuple.

C'est une méthode de financement tellement ouverte, tellement démocratique, que même des libéraux nous apportent, en grand nombre, leur souscription. Je les remercie d'avoir si bien compris le sens de nos efforts et leur souhaite la plus cordiale bienvenue parmi nous. Je suis sûr qu'ils s'y sentiront parfaitement à l'aise.

Car des libéraux, il y en a toujours eu dans l'Union Nationale. Notre parti qui est loin d'être un vieux parti puisqu'il n'a été fondé qu'en 1936, est issu d'une alliance entre des libéraux dissidents qui s'étaient d'abord groupés dans l'Action Libérale Nationale, des conservateurs québécois qui avaient rompu toute attache avec les partis fédéraux en ce qui concerne la politique provinciale et un fort groupe de nationalistes indépendants. Quelques années plus tard, une grande partie des effectifs qui avaient formé le Bloc Populaire après la deuxième guerre mondiale vinrent encore grossir nos rangs.

Qu'est-ce qui pouvait unir ainsi des gens venus d'horizons politiques si divers? Deux choses: une même pensée sociale, vouée à la promotion des masses ouvrières et agricoles; et une même pensée nationale, centrée sur la conquête d'une plus grande autonomie politique pour le Québec. Comme je le disais lors du débat sur l'Adresse, les unions solides et durables ne sont pas celles qui se font contre quelqu'un ou contre quelque chose, mais celles qui se constituent pour un idéal, pour une cause, pour une communauté québécoise.

Voilà pourquoi il y a place, dans l'Union Nationale, pour tous les vrais Québécois, sans distinction d'étiquette politique. Que vous soyez libéraux, conservateurs, créditistes ou néo-démocrates à Ottawa, cela ne changera rien à l'accueil qui vous sera fait dans un parti totalement et exclusivement consacré au service de la population du Québec.

C'est votre instrument politique et il importe que vous en restiez les seuls inspireurs et les seuls maîtres. À vous par conséquent de lui fournir les directives, les appuis et aussi les fonds dont il a besoin pour bien remplir son rôle. La démocratisation véritable est à ce prix. Un parti qui veut faire la politique du peuple doit être financé par le peuple.

Je sais que vous comprenez tout cela, comme le démontre la réponse magnifique que vous avez faite à notre appel. Je vous en félicite et vous en remercie.

Les partis politiques sont des rouages essentiels de notre société. Je ne vois pas comment notre système parlementaire pourrait fonctionner sans eux. Par ailleurs, je ne vois pas non plus comment un parti qui se veut démocratique, qui se veut l'expression de la volonté populaire, pourrait se financer autrement que par des souscriptions populaires. En vertu d'une loi pour laquelle nous avons voté et que nous avons même contribué, par nos amendements, à rendre aussi équitable que possible à l'endroit de tous les partis politiques, une certaine proportion des dépenses électorales est maintenant payée à même les fonds publics. C'était une première façon d'assurer aux partis une plus grande mesure d'indépendance.

Mais il n'y a pas que les dépenses électorales. Comme je le disais la semaine dernière à Montréal, un parti qui veut maintenir ses contacts avec la population et participer, comme c'est son rôle, à l'analyse et à la solution des problèmes d'intérêt commun doit disposer en permanence de secrétariats bien équipés, avec tous les services de documentation et de recherche qui lui sont nécessaires pour animer le travail de ses commissions d'étude et de ses associations locales ou régionales. Ce qui ne peut se faire sans un certain budget annuel. Bien des légendes ont circulé et circulent encore au sujet du financement des partis politiques. On croit aisément que les partis sont riches, que l'argent leur vient comme par enchantement et qu'ils peuvent même se permettre de faire des largesses aux autres. La réalité, du moins en ce qui concerne l'Union Nationale, est beaucoup moins rose.

Un parti n'a pas de revenus, du moins au sens que l'on donne habituellement à ce terme. Il n'a que des dépenses. Et pour rencontrer ces dépenses, il ne peut compter que sur la générosité des amis de la cause. Ce n'est pas drôle de toujours demander. En période électorale, on peut au moins tabler sur un surcroît de ferveur de la part des militants. Mais une fois dissipées les fumées de la bataille, c'est beaucoup plus dur de revenir à la charge. La tentation est alors grande de mettre en veilleuse, faute de fonds suffisants, les mécanismes les plus propres à maintenir et à stimuler au sein du parti l'esprit de recherche qui lui est nécessaire pour trouver des solutions neuves et rester à l'avant-garde de la pensée politique.

Or, c'est justement en dehors des périodes électorales qu'un parti peut le plus efficacement, dans le calme et la réflexion, approfondir sa doctrine et l'adapter aux réalités nouvelles.

La conquête du pouvoir n'est pas une fin en soi. Ce n'est qu'un moyen de mettre en œuvre les politiques ordonnées au bien général. La conception et la mise au point de ces politiques est une œuvre de longue haleine, qu'un parti doit poursuivre en permanence, de concert avec toutes les forces vives de la nation. Si donc on tient à bon droit les dépenses électorales comme essentielles au bon fonctionnement de notre régime démocratique, au point d'accepter le principe d'en faire assumer une partie par l'État, à plus forte raison doit-on considérer comme des contributions au bien commun les sommes que vous mettez volontairement à la disposition de votre parti pour lui permettre de remplir son rôle avec un maximum de compétence et d'efficacité. Et je me demande pourquoi on ne pourrait pas permettre aux citoyens de déduire de leur revenu imposable, les sommes qu'ils versent ainsi au parti de leur choix. C'est une suggestion que j'ai maintes fois faite en chambre depuis cinq ans.

Il y aurait lieu, bien sûr, de limiter à un certain montant les dons qui pourraient être ainsi déduits du revenu imposable. Ce qui aurait pour résultat d'étayer encore davantage l'indépendance des partis politiques, en les faisant bénéficier de souscriptions plus nombreuses et plus diversifiées. On respecterait ainsi la liberté du citoyen.

En attendant, je vous engage à faire le nécessaire pour garder vos associations bien vivantes. Non pas parce que nous aurons des élections bientôt, comme monsieur Lesage s'obstine à le répéter, mais parce qu'il est nécessaire que nous gardions en tout temps des liens directs et suivis avec nos militants de tous les comtés, y compris bien entendu les dames et les jeunes.

Je ne sais pas pourquoi monsieur Lesage parle constamment d'élections. C'est peut-être parce qu'il m'en veut d'avoir annoncé avant lui celles du 5 juin dernier. Vous devez vous en souvenir, puisque c'est justement à vous, de la région de Québec, que j'avais offert ce « scoop », cette primeur, alors que nous étions réunis à La Bastogne dans une circonstance analogue à celle d'aujourd'hui, le 6 mars 1966.

« Monsieur Lesage, « avais-je dit textuellement, « cherche désespérément le prétexte qui, bien claironné par la fanfare de sa propagande, pourrait lui permettre de déclencher des élections hâtives avant même la fin de la présente session, vu que les choses se gâtent très rapidement pour son régime et que le moral de ses troupes baisse de semaine en semaine ».

À son retour de Floride, quelques semaines plus tard, monsieur Lesage confirmait cette prédiction et annonçait la dissolution des Chambres alors que le budget n'était même pas voté. Si bien que pour la seconde fois consécutive, il s'avouait incapable de remplir tout son mandat.

Le mandat normal d'un gouvernement est de quatre sessions annuelles. Il peut même à la rigueur en comprendre cinq. Élu pour la première fois en 1960, le gouvernement Lesage démissionnait en 1962, après seulement deux sessions régulières. Réélu en 1962 grâce à des stratagèmes dont vous vous souvenez, il a démissionné de nouveau bien avant d'avoir complété sa quatrième session. De sorte qu'il n'a complété que cinq sessions régulières en deux mandats. Monsieur Godbout en avait fait autant en un seul mandat.

Si monsieur Lesage tient à annoncer des élections tant que nous n'aurons pas décidé d'en faire, il en a encore pour plus de trois ans à répéter la même chose.

Pourquoi donc ferions-nous des élections? Chaque fois qu'il se prend un vote en Chambre, nous avons des majorités plus considérables que celles que récoltait le gouvernement de 1944 à 1948. On se souvient – de l'opposition numériquement très forte de cette période. Elle comptait six ou sept vedettes du gouvernement Godbout. Elle était verbeuse. Elle tempêtait, vociférait, accusait. Elle paraissait quelques fois menaçante. Des nationaux pessimistes se demandaient comment monsieur Duplessis – arrivé au pouvoir avec 38.6 % seulement du vote — pourrait survivre. Et pourtant, vous vous souvenez de 1948? 82 U. N., 8 libéraux, 2 indépendants.

Après avoir répété 1944, nous est-il défendu d'espérer répéter 1948? NON de NON. Avec notre équipe de 36 nouveaux députés, tous les espoirs sont permis.

Mais ce n'est pas une raison pour que nous négligions de maintenir et de parfaire les structures que nous avons si soigneusement édifiées depuis 1961 et en particulier lors de nos assises de mars 1965. Au contraire, je dirai que la faiblesse de l'opposition actuelle nous fait un devoir de renforcer davantage nos cadres; car les idées neuves, les suggestions constructives que nous ne pouvons pas attendre de ceux qui siègent en face de nous, il nous faudra aller les chercher dans le peuple, auprès de ceux qui travaillent, qui réfléchissent et qui ont vraiment la passion du bien commun.

Dès que nous aurons un peu de répit, nous convoquerons les membres du Conseil National en journée d'étude, afin de faire ensemble une revue de la situation et d'aviser aux retouches qui pourraient être apportées aux structures ou à la constitution du parti.

À vous d'entreprendre dès maintenant le travail de base qui vous permettra d'apporter à cette réunion une contribution positive.